

Seninghem a désormais un centre commercial, son bistrot multiservice

Zoom sur les initiatives des municipalités pour sauver ou relancer des commerces locaux. À Seninghem, un estaminet épicerie a ouvert au centre du village au début du mois. La commune est propriétaire de la licence IV et du fonds, un gérant est venu avec une foule d'idées.

Publié le 19/12/2017



La commune vient d'inaugurer officiellement le commerce ouvert au début du mois.

Un coin informatique, un point relais pour retirer des colis, un écran géant pour suivre les rencontres sportives, des soirées retro-gaming (vous savez, Pacman, Tetris et compagnie...), un coin dépôt-vente ou expo avec création de paniers garnis, des timbres-poste, des événements pour la jeunesse, bientôt tabac presse... Le tout nouvel estaminet épicerie ouvert au début du mois au centre du village devrait très vite s'imposer comme un lieu d'animations qui dynamisera la commune et ses 650 habitants. Celle-ci vient d'enregistrer le retour sur sa commune de Marie-Céline, aide-soignante originaire de Seninghem, et de son mari Vincent Provence. « *Nous nous sommes mariés ici, à l'ancienne mairie* », raconte ce dernier. Dix-sept ans plus tard, le couple a décidé de se lancer dans l'animation du commerce.

Une aventure démarrée par un article relayant la volonté de la commune de relancer un petit commerce

C'est Vincent qui en tiendra les rênes après avoir empilé les expériences professionnelles entre ambulances et création de sites web. Chimiste de formation, Arquois de naissance, cet homme de 50 ans voulait quitter les écrans et retrouver du contact en rendant à la population qui l'a accueilli une multitude de services, que ce soit derrière son comptoir ou d'autres façons. Une aventure démarrée par un article dans *La Voix du Nord* relayant la volonté de la commune de relancer un petit commerce. Vincent se manifeste, investit un peu

toutes les semaines pour constituer un fond entre fournitures et matériel pendant que les travaux dans l'ancienne dépendance de la mairie avancent.

Des travaux en régie

C'est la municipalité qui a investi, 60 400 € TTC entre le rachat de la licence en juillet 2015, et le matériel, « dont 40 000 € de travaux réalisés en régie qui permettront de récupérer la TVA », explique Christian Tellier, le maire, en bon gestionnaire de village. D'ailleurs, les tuiles qui abritent le bâtiment ont été récupérées. Ce sont les deux employés de la commune qui se sont attelés au chantier, pendant que les sanitaires et l'électricité ont été confiés à une entreprise du village, et les menuiseries PVC à une autre de Nielles-lès-Bléquin.

Un nom choisi avec les habitants

Voici comment est né le Bistrot du village, nom choisi avec le concours des habitants, invités par leur maire « à se l'approprier ». Tous les ingrédients sont là pour que la recette fonctionne vite.

Ouvert du lundi au dimanche, de 9 h à 19 h, plus tard certains soirs.